

Des témoins encombrants ? Mémoire et histoire de 1939-1945 en Suisse

Comment concilier les conflits de légitimité que suscite le décloisonnement professionnel, lorsque le chercheur universitaire se soustrait, le temps d'une expérience extra académique, à la rigueur de son travail scientifique ? C'est autour de cette question que s'articule la présente contribution. Elle prend appui sur une expérience personnelle : la participation à un projet de récolte de témoignages oraux sur le thème de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale – le projet *Archimob* – et leur exposition. Parsemée de doutes épistémologiques et de tensions, notamment dans le cadre de la réception et de la perception du projet par des acteurs de l'époque de la guerre et par des historiens, cette expérience fournit également un terrain de réflexion fécond sur le statut du témoignage oral dans le processus de connaissance du passé.

La fonction du témoin dans le processus de connaissance du passé, c'est-à-dire l'intégration de son récit au discours historique, sont au cœur de mes interrogations depuis de nombreuses années. Ma participation à un projet de récolte de témoignages oraux et à leur exposition médiatique – le projet *Archimob*¹ – m'a confrontée aux problèmes méthodologiques et épistémologiques inhérents à ce type d'approche. Elle m'a également fourni un terrain à la fois de malaise et de réflexion. Cette tension relève notamment de mon double statut : d'une part membre d'*Archimob* et co-conceptrice de son exposition ; d'autre part engagée dans un travail de thèse en didactique de l'histoire qui analyse et met à distance le projet d'*Archimob*². C'est cette tension entre deux registres d'expériences bien différents – médiatique et académique – que j'aimerais exprimer et en partie expliciter ici. J'axerai mon texte principalement sur mon expérience médiatique, tout en l'éclairant par quelques réflexions relevant de mon champ académique.

Le projet *Archimob*

Entre 1998 et 2001 a eu lieu en Suisse une entreprise mémorielle sans précédent. Il s'agit du travail de l'association *Archimob*, qui a réalisé 555 témoignages filmés de personnes racontant leurs souvenirs sur la période de la Seconde Guerre mondiale en Suisse. Cette récolte de témoignages a permis de constituer un fond d'archives de près de mille heures d'interviews audiovisuelles, source inestimable sur la mémoire de la guerre, à la fin du XX^e siècle. Cette précision temporelle n'est pas anodine. Les interviews ont eu lieu à une époque marquée par les controverses sur le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, ayant pour principale origine les pressions exercées par le Congrès juif mondial³. L'attitude de la Suisse était attaquée notamment sur la question des fonds en déshérence, c'est-à-dire des avoirs ayant appartenu à des victimes du national-socialisme et reposant dans les banques suisses depuis la fin du conflit. La Suisse s'est trouvée dans une situation de crise sur le plan de ses relations internationales. Pour y faire face, les autorités fédérales ont fait appel aux historiens en constituant, en décembre 1996, la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, plus communément dite la Commission Bergier⁴. Celle-ci a reçu pour mandat de mener des investigations sur un ensemble de questions controversées : les transactions

1. *Archimob* (archives de la mobilisation) est une association pour la collecte et l'archivage de témoignages sur la période de la Deuxième Guerre mondiale en Suisse, fondée en 1998 par des historiens, des journalistes et des cinéastes.

2. Titre provisoire de travail : *Apprendre l'histoire par la mémoire ? Les témoins dans la classe d'histoire : l'exemple de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse*. Sous la direction de François Audigier, Université de

Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation.

3. Dumoulin, O. (2003). *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*. Paris : Albin Michel, 55-61.

4. D'après le nom du président de la Commission, l'historien Jean-François Bergier.

sur l'or et les devises; les avoirs, assurances et biens culturels placés en Suisse; les relations entretenues par les entreprises suisses avec l'économie allemande; la politique à l'égard des réfugiés dans le contexte des relations de la Suisse avec les puissances de l'Axe et les Alliés; les mesures prises par la Suisse, à la fin de la guerre, en vue de la restitution des biens pillés⁵.

Les critiques à l'égard de la Suisse s'inscrivent en porte-à-faux avec la mémoire nationale constituée au fil des décennies et les interprétations autojustificatrices longtemps véhiculées par une historiographie dominante⁶. Durant les cinq décennies qui ont suivi la fin du conflit, prévalait l'image d'une Suisse héroïque, qui aurait su préserver sa neutralité et son indépendance face aux fascismes par la force de son armée et la vaillance de toute sa population. Cette image d'Epinal a persisté malgré sa remise en cause, dès les années 1970 et 1980, par de nouveaux travaux historiques. Ce qui change fondamentalement dans les années 1990, c'est que la Suisse officielle accepte une relecture de son passé. Ce changement d'attitude de la part des autorités accentue l'indignation exprimée avec force par des acteurs de la période de la guerre. Nombre d'entre eux vont choisir de s'exprimer devant les caméras d'*Archimob*.

La plupart des témoins interviewés par *Archimob* se sont annoncés spontanément suite à un appel au témoin publié dans la presse en janvier 1999. L'association a toutefois veillé à donner la parole à un large spectre de la population suisse, mais sans constituer un échantillon scientifiquement rigoureux⁷. Les témoins sont issus de différents milieux socio-politiques et de toutes les régions linguistiques de Suisse. Conçues selon une technique semi-directive et sur une durée de près de deux heures, les interviews laissent autant de place que possible à la mémoire individuelle et subjective. Elles débutent par l'enfance, se focalisent ensuite sur les années trente et quarante et sur certains événements de la guerre et laissent finalement un espace permettant au témoin d'évoquer sommairement sa vie après la guerre. Chaque témoin a également été invité à exprimer son point de vue sur les débats historiques de la fin des années 1990, de manière à mettre en évidence le contexte dans lequel ces souvenirs ont été recueillis.

S'inscrivant dans le courant de l'histoire orale, l'enquête *Archimob* vise à élargir la connaissance historique à

propos de la Seconde Guerre mondiale en Suisse, en donnant également une voix aux témoins-acteurs de l'époque. Une telle démarche postule que la connaissance de cette mémoire permet d'intégrer les interprétations historiques dans une vision plus approfondie du passé tel qu'il a été vécu et ressenti. Des historiens ont pu démontrer que le rôle de l'armée suisse n'a pas été décisif durant la Seconde Guerre mondiale⁸. Mais, selon le point de vue de l'histoire orale, cela n'enlève rien à la peur ressentie par des soldats, mobilisés aux frontières au plus fort de la menace d'invasion, en mai 1940, qui ont cru devoir se battre contre la Wehrmacht et mourir. La représentation du passé se situe alors au croisement des faits établis à partir des traces écrites et du récit de l'expérience individuelle. Un des intérêts de l'histoire orale réside précisément dans cet apport de sources complémentaires aux traces laissées par le passé. Sur un plan épistémologique, la diversité des expériences et la multiplicité des points de vue sont une occasion d'aborder la spécificité des témoignages singuliers et leur contribution à l'écriture de l'histoire.

L'exposition : L'Histoire c'est moi

Afin de faire connaître ce travail et de le rendre accessible à un large public, *Archimob* a réalisé une exposition multimédia, itinérante dans douze villes suisses : *L'Histoire c'est moi. 555 versions de l'histoire suisse 1939-1945*⁹. Les interviews ont préalablement été indexées dans une banque de données comprenant plus de 80 thèmes et mots-clés. Des extraits ont ensuite été sélectionnés pour l'exposition¹⁰. Il s'agit donc d'une première exploitation et interprétation possible du contenu des archives orales d'*Archimob*. Les extraits choisis pour l'exposition ont été combinés dans 64 séquences filmiques. Les thèmes de ces 64 séquences ont été définis en fonction des sujets régulièrement abordés avec les témoins dans les interviews¹¹. Chaque montage cherche à montrer les différents points de vue présents dans l'ensemble de la collection. Quelques panneaux de textes, loin de prétendre résumer l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse, apportent des données factuelles jugées nécessaires pour comprendre les propos des témoins.

L'exposition vise à sensibiliser le public, à travers les récits des témoins, aux diverses réalités de la période de la Seconde Guerre mondiale en Suisse et à la manière dont les témoins appréhendent ce passé plus d'un demi-siècle

5. Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale (2002). *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*. Rapport final, Zurich: Pendo. La Commission a par ailleurs publié 25 études et contributions à la recherche qui ont paru sous le titre global «Publications de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale» par la maison d'édition Chronos à Zurich.

6. Bourgeois, D. (1998). *Business helvétique et Troisième Reich*. Lausanne: Editions Page deux. Voir plus particulièrement le chapitre introductif qui présente les travaux majeurs et l'évolution de l'historiographie de la Suisse et la Seconde Guerre mondiale.

7. Les statistiques précises de la population interrogée ne sont pas encore disponibles.

8. Je pense notamment au chapitre de H.U. Jost «Menace et repliement,

1916-1945», paru en 1982 dans la *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*. Lausanne: Payot, t. III, 91-178.

9. Dans la suite du texte, le titre de l'exposition est mentionné par son abréviation L'Histoire c'est moi.

10. Les extraits visibles dans l'exposition représentent environ 1% de l'ensemble des témoignages récoltés: 10 heures d'extraits sur près de 1000 de témoignages archivés.

11. Les 64 séquences sont réparties en quatre domaines thématiques qui donnent accès à seize thèmes (quatre par domaine), quatre séquences filmiques étant proposées par thème. Les visiteurs choisissent ensemble, par un système de vote, la séquence filmique projetée. Les quatre domaines thématiques sont: les victimes; conflits; la guerre; le quotidien. Un dossier pédagogique, détaillant les contenus de l'exposition, est accessible sur le site Internet www.archimob.ch, rubrique «école».

après. L'intention est aussi de mettre à distance le clivage simplificateur entre témoins et historiens. S'il est vrai qu'une partie des témoins cherche à perpétuer l'image d'Epinal d'une Suisse héroïque, d'autres participent à la remise en question de l'attitude de la Suisse durant le dernier conflit mondial.

Trouver un titre à ce volet médiatique du projet a été une tâche ardue : il fallait qu'il soit accrocheur et invitant au débat, qu'il soit «traduisible» dans les différentes langues nationales¹² sans nécessairement recourir à l'anglais et, surtout, qu'il permette à la fois d'explicitier le contenu de l'exposition et la démarche d'*Archimob*. On peut attribuer plusieurs sens à ce titre. La mise en relation du titre «L'Histoire c'est moi» avec le sous-titre «555 versions de l'histoire suisse» soulève une contradiction. On comprend que l'histoire, ce n'est jamais «moi seul», ce n'est pas un témoignage isolé qui se suffirait à lui-même, qui pourrait dire comment les choses se sont réellement passées. Ce n'est pas non plus une juxtaposition de témoignages – 555 «moi» – qui constitueraient ensemble l'Histoire : les témoins ne proposent que leurs versions à propos du passé. Toutefois, «L'Histoire c'est moi» est aussi un titre qui nous implique dans notre responsabilité face au passé ou face à ce qui le deviendra. Le témoin et celui qui aujourd'hui reçoit son récit sont tous deux impliqués dans le cours de l'histoire. «L'Histoire c'est moi» c'est aussi une manière de dire que quels que soient les faits établis par les historiens, il y a aussi la manière dont nous les percevons, dont nous les vivons, dont nous nous les représentons. Il ne s'agit nullement d'entrer dans une polémique qui opposerait vérité des témoins et interprétation historique. Le sous-titre est là pour le rappeler : il s'agit bien de 555 versions et non pas d'une vérité. Dans ce sens, «L'Histoire c'est moi» est aussi un titre qui s'est voulu provocateur, avec une référence à l'injonction bien connue attribuée à Louis XIV : «L'Etat c'est moi». Un clin d'œil à ce qu'on peut percevoir parfois comme une autorité absolue du témoin, concédée ou revendiquée.

Un tel titre n'est pas transparent. Il est une invitation à réfléchir à la différence de statut épistémologique entre, d'une part, l'histoire que vivent les hommes et la mémoire qu'ils en gardent et, d'autre part, l'histoire construite par les historiens. Si en revanche, on se limite au sens littéral de «L'Histoire c'est moi», on en revient à considérer l'exposition comme le véhicule médiatique du témoignage comme seul porteur de vérité.

Travail scientifique et travail médiatique : les conflits de légitimité

Tout historien du temps présent est confronté, dans son travail, à la mémoire des témoins encore vivants. Ainsi, il n'échappe pas au positionnement face à ces autres discours sur le passé, aux représentations qu'ils véhiculent et aux controverses qu'ils induisent. Depuis plusieurs décennies, cette dialectique entre l'histoire et la mémoire est au cœur de bien des débats au sein de la communauté

historienne. Les uns soulignent, souvent avec virulence, ce qui oppose l'histoire à la mémoire, tandis que d'autres en relèvent la complémentarité. Et tous s'évertuent à défendre les spécificités de ce qui constitue la base de tout travail historique : les sources – exclusivement écrites pour les uns, également orales pour les autres¹³.

La nature spécifique – à plus d'un titre – de la Shoah, notamment du fait de la rareté des traces écrites, a configuré ce qu'Annette Wieviorka qualifie *L'ère du témoin*¹⁴, ère dans laquelle le témoignage participe au processus de connaissance du passé. Mais le primat de l'expérience sur la connaissance tend à agir comme si les témoignages représentaient le foyer de la connaissance historique. C'est ce dont on peut se rendre compte lorsqu'on s'intéresse à la réception du rapport Bergier et à celle de l'exposition d'*Archimob*. Le crédit que l'opinion publique accorde à la mémoire dépasse celui accordé à l'historien. Pourtant la mémoire, pas plus que l'histoire, n'est une représentation directe du passé. En revanche, l'histoire s'appuie sur des archives multiples ; le métier d'historien consiste à les croiser, les interpréter. Tandis que le témoignage constitue *une* vision de l'histoire, *une* représentation du passé.

On peut dès lors comprendre les motifs d'agacement d'un certain nombre d'historiens, notamment parmi ceux qui ont collaboré aux travaux de la Commission Bergier, ennuyés par l'intérêt que *L'Histoire c'est moi* suscite¹⁵. Pourquoi le grand public accorde-t-il plus de crédit aux discours des témoins qu'à ceux produits par les historiens ? Pourquoi les médias donnent-ils plus d'écho à un tel travail de mémoire et ne publient-ils pas le moindre compte rendu – mis à part les rapports intermédiaires et le rapport final – sur les recherches scientifiques réalisées par les historiens membres de la Commission Bergier ? Je ne vais guère répondre ici à ces questions bien complexes. En revanche, elles soulignent les conflits de légitimité inhérents à une telle entreprise mémorielle et c'est à ce titre que je les retiens ici. Car ces questions ont alimenté mes doutes relatifs à la légitimité du travail réalisé par *Archimob*. Je me suis demandée si ces archives audiovisuelles – la mémoire qui avait été fabriquée – étaient elles-mêmes porteuses d'une «contre-histoire», ou s'il ne s'agissait pas plutôt d'un problème dans la manière dont l'exposition était perçue.

12. Suisse-allemand, français, italien et romanche.

15. Après 8 stations sur 12 prévues au total, l'exposition a été vue par 70 000 personnes.

13. Citons par exemple les travaux de J.J. Becker (1993), F. Descamps (2001), Ph. Joutard (1983), P. Nora (1997), P. Ricoeur (2000), H. Rousso (1998), A. Wieviorka (1998).

14. Wieviorka, A. (1998). *L'ère du témoin*. Paris : Plon.

L'ouverture de l'exposition m'a confrontée publiquement à mon double statut : d'une part historique, fonction qui me qualifie au sein du projet *Archimob*, tout en me reliant à mes activités dans le milieu académique ; d'autre part co-conceptrice et co-directrice de l'exposition. Défendre un projet médiatique ne laisse pas ou peu de place au doute épistémologique. Or la réflexion et la mise à distance du projet sont incontournables dans mon travail académique. Se pose alors la question de comment concilier ces deux registres d'expérience et la tension qu'ils génèrent en moi. Je commencerai par expliciter le point de vue adopté dans la conception de l'exposition.

L'exposition n'a pas eu la prétention d'un travail scientifique, dans la mesure où la parole des témoins n'a pas été confrontée à d'autres documents, ni aux faits établis par les historiens. Il s'agit d'une œuvre visant à restituer la parole des témoins, à extraire ce qui ressort le plus fortement des archives audiovisuelles d'*Archimob*. Cela étant, l'exposition est le fruit d'une collaboration entre cinéastes et historiens soucieux de ne pas produire des contre-vérités jugées trop problématiques. Un exemple significatif me vient à l'esprit : un témoin affirme avoir vu passer un train de déportés, provenant d'Italie et circulant en direction de l'Allemagne. La possibilité de tels passages par la Suisse a été régulièrement soulevée au cours des dernières décennies et elle a constitué une des nombreuses questions de recherche de la Commission Bergier. Celle-ci a établi qu'aucun train de déportés n'a transité par la Suisse¹⁶. Il aurait été inapproprié d'alimenter une rumeur historiquement démentie et dont la perpétuation pose clairement un problème éthique. En revanche, l'exposition contient aussi des témoignages qui relèvent du faux pour l'historien, mais qui sont éclairant sur la manière dont les témoins se souviennent de cette période. C'est le cas, par exemple, d'une femme qui raconte avoir préparé sa valise, en mai 1940, au plus fort de la menace d'invasion par l'Allemagne nazie, pour aller se réfugier avec sa famille dans le réduit national¹⁷. Les historiens savent aujourd'hui qu'il n'a jamais été prévu d'admettre la population civile dans le réduit, dont la conception était de toute façon postérieure à mai 1940. En tant qu'entreprise mémorielle, l'exposition conserve la trace de tels souvenirs, même s'ils relèvent de l'erreur pour l'historien. En effet, un des objectifs de *L'Histoire c'est moi* est de parvenir à sensibiliser le public aux diverses réalités des conditions qui régnaient pendant la guerre. Croire à la possibilité de se réfugier, à l'époque,

dans le réduit fait incontestablement partie de ces réalités. Et j'insiste sur la pluralité des *réalités*, car il s'agit aussi de montrer qu'il n'existe pas un discours unique, une *vérité* à propos du passé. Là intervient le travail de l'historien qui permet de réfléchir au rapport entre ce qu'un témoin dit avoir vécu et la réalité telle que l'on peut l'établir.

Il ne s'agit pas d'une exposition sur la Seconde Guerre mondiale, mais sur la manière dont les témoins interviewés se la rappellent ou se la représentent et dont ils la racontent. Ces récits sont des constructions rétroactives, subjectives et sélectives, avec leurs oublis, leurs erreurs et leurs déformations. Ces imperfections de la mémoire n'invalident pas l'apport des témoignages oraux à l'histoire. En revanche, leur prise en compte nécessite au moins autant de travail d'analyse et de contextualisation que n'importe quelle source utilisée par l'historien. Une distance critique ou un recul nécessaire donc, mais dont le visiteur de l'exposition n'est généralement pas muni. Dès lors, sans un accompagnement approprié (je pense notamment aux classes d'école), le risque est grand que les informations contenues dans ces témoignages soient reçues comme des vérités historiques.

Travail d'histoire orale, travail d'archives orales

Faut-il alors refuser la médiatisation ou la prise en compte des témoignages ? Un des reproches majeurs formulé à l'encontre de la Commission Bergier par les acteurs de l'époque de la guerre est de ne pas avoir suffisamment tenu compte du vécu de la population suisse. Selon ce point de vue, seuls les témoignages des contemporains permettraient de nuancer les propos des experts, de retrouver une certaine «objectivité» autour de la question¹⁸. Pourtant, les témoins ne livrent pas de réalité univoque, mais révèlent au contraire une multitude de points de vue différents. Ces discours convergent, divergent, s'alimentent entre eux. On peut tenter de les faire coïncider, mais il ne s'agit pas d'additionner les subjectivités pour créer une sorte de personnage collectif détenteur de la juste représentation du passé. Il s'agit plutôt de placer ces manifestations de la mémoire dans une perspective historique permettant de rendre compte de la complexité des faits humains. A ce titre, les témoignages offrent une entrée dans le sensible. Il me semble que la connaissance de cette mémoire permet d'intégrer les interprétations historiques dans une vision plus approfondie et plus «chaude» du passé tel qu'il est vécu et ressenti. Mais les témoignages, à l'instar de toute source historique, ne sont pas des illustrations transparentes du passé. Une appréhension critique évalue leur statut documentaire et pèse leur nature personnelle et subjective.

Archimob a collecté des témoignages, puis les a médiatisés, afin de partager cette mémoire avec les citoyens directement concernés. Tout cela constitue en quelque sorte le cadre préliminaire d'une analyse historique qui confronterait non seulement les témoignages à d'autres sources, mais qui en étudierait également le contexte

16. Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale (2002). *Op. cit.*, p. 213.

17. Le général de l'armée suisse, Henri Guisan, rassemble les officiers supérieurs le 25 juillet 1940 afin de leur exposer la stratégie du réduit national. Il s'agit de retirer le gros de l'armée dans les Alpes. Cette stratégie laisse le Plateau sans véritable défense.

18. Je me réfère ici d'une part à de nombreuses lettres de lecteur parues dans la presse durant les débats de la fin des années 1990 et au moment de la publication du rapport final en 2002, de même qu'aux arguments formulés par le Groupe Histoire Vécue, créé en 1998 par des témoins comme contre-poids à la Commission Bergier.

d'élaboration. Une distinction me semble ici utile, celle qui dissocie le travail d'histoire orale et le travail d'archives orales¹⁹. Ce dernier se distingue du premier par le fait qu'il ne cherche pas à répondre à une problématique prédéfinie. Il vise à obtenir des informations aussi variées que possible, de multiplier les points de vue, de chercher des réponses au plus grand nombre possible de questions, sachant qu'elles ne répondront de toute manière pas à toutes les questions que poseront les historiens du futur. C'est en cela que le projet *Archimob* se distingue, à mon sens, d'un projet d'histoire orale. Un projet d'histoire orale pose une problématique bien précise qui définit l'échantillon choisi, instaure un dialogue entre le matériel recueilli et la formulation des hypothèses : tout ce qui constitue l'essence de l'entreprise scientifique. Il s'agit pour l'histoire orale de mener une enquête destinée à être immédiatement exploitée dans le cadre d'un travail d'histoire. Il n'y a pas lieu d'établir une échelle de valeur ou d'utilité entre un travail d'archives ou un travail d'histoire, mais il importe de ne pas en confondre les enjeux respectifs. Toute source – témoin ou document – reste muette si on ne lui pose pas de question. La résolution de mon malaise résiderait peut-être dans la requalification du projet *Archimob* en termes d'archives orales, et non d'histoire orale.

Tout ce que l'homme dit²⁰

Cela fait sept ans que l'association Archimob existe, sept ans de doutes et de réflexions pour me convaincre de l'apport de la source orale à la fabrique de l'histoire. Les premiers historiens d'Europe occidentale ayant pratiqué l'histoire orale, dès les années 1960, se proposaient de rompre avec une histoire se construisant majoritairement à partir de traces écrites et issues des élites. Il s'agissait d'une approche militante de l'histoire qui visait la prise en compte de l'ensemble de ses acteurs en donnant la parole aux «exclus de l'histoire»²¹. L'histoire orale est le résultat d'un souci qui reste d'actualité : élargir la connaissance du passé à tous les aspects de la vie des individus, en donnant voix à ceux qui ne laissent généralement pas de traces écrites. Parce qu'elle sort de l'oubli les expériences individuelles des personnes ordinaires, l'histoire orale invite à les prendre en compte dans la fabrique de l'histoire.

Mais «l'histoire est délégitimation du passé vécu»²², dans la mesure où elle confronte les «preuves d'archives»

et les «témoignages des vivants»²³. L'histoire – dans un mouvement distancié de périodisation et d'extériorité à la vie des groupes – prend généralement la place de la mémoire quand celle-ci s'efface²⁴. La situation particulière de l'historien du temps présent tient dans la confrontation de ses travaux aux acteurs encore vivants de l'époque étudiée. A la construction d'une interprétation historique cohérente s'oppose la «vérité» des témoins. S'interroger sur le rôle du témoignage dans le processus de connaissance du passé est de ce fait incontournable. Que l'on soit dans une situation de mémoire ou d'histoire, on ne peut séparer la perception du passé et le jugement qu'on porte à son sujet²⁵.

Le témoignage est aussi tout simplement une histoire qui devient palpable. A mes yeux, un des apports essentiels des témoignages oraux à la connaissance du passé est d'en montrer les différents «possibles», d'éclairer le présent du passé. Les événements du passé ont été des enjeux de luttes dont les protagonistes ignoraient l'issue ; ils ne connaissaient pas la suite de l'histoire. Lorsqu'on écrit – fabrique – l'histoire à partir des traces que le passé nous a laissées, on tend à gommer ces enjeux de luttes. C'est-à-dire que le «sens que nous donnons aux mots, loin d'être neutre, véhicule bien souvent la vision des vainqueurs, le regard de ceux qui ont réussi à imposer leur conception des choses.»²⁶ Les sources orales, en montrant que les choses auraient pu être différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, permettent de mettre en lumière l'historicité du présent.

Tout cela rappelle aussi que l'histoire et la mémoire sont faites d'oublis et de choix – opérés souvent inconsciemment – d'événements retenus, transformés, transmis. A la différence de l'histoire, la mémoire, dit-on, est bien plus marquée par les événements ritualisés de l'existence individuelle que par les grands événements collectifs. En mars 2004, alors que j'étais moi-même interviewée, j'ai été amenée à parler des différentes perceptions du passé, de ce qui distingue la mémoire et l'histoire²⁷. Je disais alors que ce qui avait marqué ma journée précédant l'interview ne coïncidait pas nécessairement avec l'événement que l'histoire retiendrait de cette même journée. Je me référais aux attentats de Madrid. Pourtant, en réécoutant l'émission moins d'une année plus tard, je me suis souvenue des attentats de Madrid, mais nullement du déroulement de ma journée vécue et personnelle. Or, pour une raison qui ce jour-là avait

19. Aron-Schnapper D. et Hanet D. (1980). *Histoire orale ou archives orales? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité sociale*. Paris: Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale. Joutard, Ph. (1983). *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris: Hachette.

20. «La diversité des témoignages historiques est presque infinie. Tout ce que l'homme dit ou écrit, tout ce qu'il fabrique, tout ce qu'il touche

peut et doit renseigner sur lui.» Bloch, M. (1993). *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris: Armand Colin, 110.

21. Joutard, Ph. (1983). *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris: Hachette.

22. Nora, P. (1997). *Les lieux de mémoire*. Paris: Gallimard, 25.

23. Ricœur, P. (1993). Remarques d'un philosophe. *Ecrire l'histoire du*

temps présent. Paris: CNRS Histoire, 35-41.

24. Halbwachs, M. (1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris: Albin Michel [1950].

25. Dulong, R. (1998). *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris: EHESS.

26. Noiriol, G. (2001). *Etat, nation et immigration: vers une histoire du pouvoir*. Paris: Belin, 61.

27. *Chemins de terre: Nadine Fink pour l'exposition «L'Histoire c'est moi»*. Emission de Jean-Marc Falcombello, Radio Suisse Romande – Espace 2, 20 mars 2004.

dû me sembler indéfectiblement importante, je n'avais eu connaissance des attentats que bien tardivement. J'ai souhaité terminer ce texte par cette petite histoire, afin d'inviter à méditer sur les mécanismes du souvenir ; sur ce qui prévaut, au détriment du vécu singulier, dans l'intériorisation d'événements qui ne sont pas propres à l'individu ; sur ce qui fonde l'individu et sa pensée.

Nadine Fink
nadine.fink@pse.unige.ch

Bibliographie

Aron-Schnapper D. et Hanet D. (1980). *Histoire orale ou archives orales? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité sociale*. Paris : Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale.

Becker, J.-J. (1993), La mémoire, objet d'histoire? *Ecrire l'histoire du temps présent*. Paris : CNRS Histoire, 115-121.

Bloch, M. (1993), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris : Armand Colin.

Bourgeois, D. (1998), *Business helvétique et Troisième Reich*. Lausanne : Editions Page deux.

Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale (2002), *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*. Rapport final, Zurich : Pendo.

Descamps, F. (2001), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Dulong, R. (1998), *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : EHESS.

Dumoulin, O. (2003), *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*. Paris : Albin Michel.

Halbwachs, M. (1994), *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel [1950].

Jost, H.U. (1982), Menace et repliement, 1916-1945. *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*. Lausanne : Payot, t. III, 91-178.

Joutard, Ph. (1983), *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris : Hachette.

Noiriel, G. (2001), *Etat, nation et immigration : vers une histoire du pouvoir*. Paris : Belin.

Nora, P. (1997), *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard [1984-1993].

Ricœur, P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.

Ricoeur, P. (1993), Remarques d'un philosophe. *Ecrire l'histoire du temps présent*. Paris : CNRS Histoire, 35-41.

Rouso, H. (1998), *La hantise du passé*. Paris : Textuel.

Wieviorka, A. (1998), *L'ère du témoin*. Paris : Plon.